HCL
HOSPICES CIVILS DE LYON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LYON - 28 octobre 2024

A l'hôpital Edouard Herriot, un pavillon C repensé et rénové, consacré à l'ophtalmologie, l'ORL et l'odontologie

L'hôpital Edouard Herriot poursuit sa modernisation avec la rénovation du pavillon C, bâtiment historique de l'ophtalmologie. Après deux ans de travaux, le site accueille, depuis le 18 septembre, l'ensemble de l'activité d'ophtalmologie, mais aussi une partie des activités ORL et odontologique de l'hôpital lyonnais.

Le nouvel hall d'accueil du pavillon C, au rez-de-chaussée, et sa verrière, qui offre une esthétique remarquable.

Après le regroupement de l'imagerie au pavillon B, la création du Centre des Brûlés de Lyon Pierre Colson au pavillon I, la construction du bâtiment H, la modernisation des pavillon M et G, ainsi que le regroupement des urgences adultes dans le pavillon N, la modernisation de l'hôpital Edouard Herriot, entamée en 2013, franchit une nouvelle étape avec la rénovation du pavillon C, qui réunit, depuis le 18 septembre, toutes les activités d'ophtalmologie, l'hospitalisation conventionnelle d'ORL et certaines activités d'odontologie (hospitalisation conventionnelle et chirurgie ambulatoire) afin d'améliorer les parcours des patients.

Refait à neuf dans le respect du patrimoine historique bâti par l'architecte Tony GARNIER, après deux ans de travaux pour un montant de 30 M€, le pavillon C se distingue par sa remarquable harmonie entre esthétique et fonctionnalité [lire encadré], avec un espace médico-technique de pointe, réparti sur trois niveaux :

- **Rez-de-chaussée :** dédié à l'ophtalmologie, avec un plateau technique ambulatoire pour les consultations programmées adultes et pédiatriques, l'accueil des urgences ophtalmologiques 24h/24 et un bloc technique réunissant la chirurgie réfractive et les injections intravitréennes. Le rez-de-chaussée comprend, au total, 11 salles d'attente : 8 pour les consultations, dont 1 dédiée à la pédiatrie ; 3 pour les urgences, dont 1 couchée.
- **1er étage :** le plateau technique de chirurgie, pour l'ophtalmologie et l'odontologie. Il est articulé autour d'un bloc opératoire de 4 salles et de 5 sites opératoires, ainsi que d'une unité de chirurgie ambulatoire de 14 places pouvant accueillir jusqu'à 45 patients quotidiennement.
- **2ème étage :** une unité d'hospitalisation conventionnelle de 24 lits (14 pour l'ophtalmologie, 9 pour l'ORL et 1 pour l'odontologie).

Un pavillon moderne, esthétique et fonctionnel

Dans un cheminement-patient entièrement pensé selon le concept de "marche en avant", de l'arrivée sur site à la sortie, le rez-de-chaussée frappe d'emblée par son modernisme. Intégralement affecté à l'ophtalmologie, il héberge notamment un vaste hall d'accueil, constitué de 2 salles d'attentes et de 6 guichets, débouchant sur 16 boxes de consultation, le tout surplombé par une imposante verrière qui recouvre ce qui était l'ancienne cour intérieure du pavillon et offre un bain de lumière incomparable.

Jouxtant ce hall, dans une aile dédiée, le service de consultations d'urgences ophtalmologiques allie également confort et modernité. Tout a été prévu pour recevoir dans les meilleures conditions les quelque 25 000 patients qui se rendent chaque année dans ce qui constitue le deuxième plus important centre d'urgences ophtalmologiques de France, derrière le centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts, à Paris.

Toujours au rez-de-chaussée, une aile « pédiatrique » a été spécialement aménagée, avec des fresques murales plongeant les enfants dans un décor rassurant ; la partie consacrée à la chirurgie réfractive et à l'injection intra-vitréenne offre aux patients atteints de troubles de la vision la possibilité d'utiliser des équipements (notamment laser) de dernière génération ou de bénéficier d'injections des thérapeutiques dans le cadre de la prise en charge de la DMLA.

Dans les étages, respectant eux aussi le principe de "marche en avant", d'autres dispositifs innovants ont vu le jour, comme les salons "d'entrée" et "de sortie" pré et post-opératoires, au 1er étage. Le premier bénéficie de sièges relaxants remodelant complètement le concept de "salle d'attente". Le second a été imaginé comme un véritable espace de vie, avec des tables et des chaises façon café art-déco, permettant de s'évader de l'atmosphère hospitalière traditionnelle.

Entre les deux, un espace "TSA" (pour les patients opérés sans anesthésie générale) et deux espaces "méridiennes" (pour les patients opérés sous anesthésie générale) offrent un confort considérablement amélioré. Enfin, au 2ème étage, l'innovation provient de la composition des équipes de soignants en charge de l'hospitalisation : elles seront multi-spécialités, pouvant intervenir aussi bien auprès des patients d'ophtalmologie, d'ORL que d'odontologie.

Avec la construction d'un tout nouveau bâtiment, sur l'emprise de l'ancienne cour intérieur, les travaux ont abouti à l'agrandissement de la surface du pavillon C, passée de 5 780 m² à 6 094 m², à la mise en fonctionnement du premier hall opératoire des HCL [lire encadré], ainsi qu'à une meilleure prise en compte des enjeux d'accessibilité des personnes vivant avec un handicap. Le nouveau pavillon est dimensionné pour mieux développer l'offre ophtalmologique, ORL et odontologique des HCL, pour consolider les filières de prise en charge programmées et urgentes, en misant sur le développement de l'ambulatoire et avec l'ambition de faire avancer la recherche.

↘ En ophtalmologie

Le nouveau pavillon C a été conçu pour prendre en charge les 80 000 passages annuels en consultations programmées et non programmées et de développer ainsi l'offre de soins du service d'ophtalmologie afin de répondre aux besoins du territoire en termes de chirurgie de la rétine, chirurgie de la cornée, chirurgie du segment antérieur (cataracte, strabisme, glaucome) et chirurgie de la paupière et des voies lacrymales. En matière de prévention, le centre propose depuis le mois de juin des plages hebdomadaires de consultation dédiées au renouvellement de lunettes, permettant également de détecter au plus tôt les affections de l'œil et ainsi d'orienter les patients dans la filière adaptée.

↘ En odontologie

Le nouveau Pavillon C va permettre au service d'odontologie d'augmenter fortement son activité de chirurgie ambulatoire grâce au passage à 5 jours d'interventions sous anesthésie générale par semaine contre 3 jusqu'à présent. Cet accroissement permettra d'opérer jusqu'à 30 patients chaque semaine. Le projet médical vise également à améliorer l'accès aux soins buccodentaires pour les personnes en échec ou en errance thérapeutique, notamment les personnes vivant avec un handicap, les personnes phobiques, non-coopérantes, gériatriques, mais aussi pour les patients hospitalisés et/ou polymédiqués, à risque infectieux ou hémorragique, atteints d'une pathologie impliquant un protocole spécifique et une surveillance et/ou une hospitalisation, qui sera désormais possible. Les partenariats avec les chirurgiens-dentistes de ville seront également privilégiés.

↘ En ORL

A l'occasion de la modernisation du Pavillon C, le service ORL de l'hôpital Edouard Herriot verra sa capacité d'hospitalisation conventionnelle réhaussée. Les équipes pourront à la fois accroître les prises en charge chirurgicales et améliorer les prises en charges médicales nécessitant une hospitalisation conventionnelle.

A l'image de la plupart des grands projets menés par les Hospices Civils de Lyon, l'expérience patients a été pleinement intégrée à la démarche, dans le cadre du dispositif Peps (Partenariat et Expérience Patient en Santé), notamment pour améliorer le parcours de soin des personnes vivant avec un handicap. Soutenu par la Fondation HCL à hauteur de 45 000€, le projet "Pas à pas" (incluant un volet pédiatrique et un volet handicap) a permis la mise en place d'un service de géolocalisation intérieure pour les personnes en situation de handicap, répondant à la charte Romain Jacob. La viabilité de cette innovation sera évaluée pendant cinq ans sur l'ensemble du pavillon C, avant un potentiel développement à l'échelle des HCL.

L'activité attendue en chiffres

- Activité opératoire : **5 240 interventions/an** en ophtalmologie ; **935** en odontologie
- Chirurgie ambulatoire : **4 200 séjours** en ophtalmologie ; **750** en odontologie
- Hospitalisation conventionnelle : **1 270** séjours en ophtalmologie ; **900** en ORL ; **190** en odontologie
- **80 000** venues par an en consultations programmées et non programmées

Un hall opératoire qui ouvre le champ des possibles

Utilisé spécifiquement pour la chirurgie ophtalmologique, le hall opératoire du pavillon C, grâce à ses deux salles ouvertes, permettra de sécuriser et d'optimiser le parcours patient, de réduire le temps opératoire des chirurgies et d'augmenter l'activité. Il constitue également un formidable outil de compagnonnage.

Deux programmes chirurgicaux de la même surspécialité (strabisme, glaucome, paupières, cornée…) peuvent désormais être réalisés en parallèle. « L'intérêt est de pouvoir en permanence gérer l'arrivée du patient dans la seconde salle tout en opérant dans la première, explique le Pr Carole BURILLON, cheffe du service d'ophtalmologie. Un interne peut débuter une chirurgie sans attendre, le chirurgien senior étant à proximité et pouvant avoir un contrôle visuel sur son travail grâce à un écran. Le senior peut ensuite prendre la main ou aider, tandis qu'un nouveau patient est installé dans la première salle ».

La mutualisation du personnel paramédical s'en trouve également facilitée et ouvre la voie à de nouvelles organisations, notamment dans le cadre de chirurgies avec matériel jetable ou strictement locales (chirurgie de la cataracte par exemple), pour lesquelles le temps d'infirmières de bloc (IBODE) et d'infirmières anesthésistes (IADE) est réduit.

VERBATIM

Pr Carole BURILLON, cheffe du service d'ophtalmologie : *« Le projet a débuté il y a une dizaine d'années, avec la volonté de rénover surtout les plateaux de chirurgie ambulatoire et conventionnelle d'ophtalmologie qui n'étaient plus adaptés à notre chirurgie moderne. Heureusement, l'apport financier global a permis de construire un projet beaucoup plus ambitieux, nous associant avec nos amis ORL et odontologistes, et répondant aux besoins de la population en termes d'accueil, de parcours optimisé, d'efficacité et d'esthétisme. Le travail a été collaboratif entre tous les corps de métiers mais aussi avec les patients-partenaires, des discussions ouvertes avec les maitres d'œuvre : chacun a pu donner son opinion et partager ses idées. Le résultat est au rendez-vous : la modernité de ce grand service d'ophtalmologie des HCL permettra non seulement de mieux prendre en charge nos patients, mais également d'être un élément fort d'attractivité pour nos jeunes médecins et paramédicaux, qui auront envie de rester au CHU et seront fiers de leur outil de travail. »*

Pr Jean-Christophe FARGES, chef du service de soins dentaires et d'odontologie hospitalière : *« Grâce notamment à la forte augmentation de la chirurgie ambulatoire qu'il engendre, ce nouveau pavillon C va nous permettre de développer fortement l'activité de chirurgie orale, en réponse à la demande importante existant sur le territoire. Cela concerne tous les types de chirurgie : avulsions dentaires multiples, extractions de dents de sagesse ou de dents incluses, avulsions et réhabilitations prothétiques en un temps, exérèse chirurgicale de kystes, traitements des cellulites, traitements implantaires mandibulaires, maxillaires ou zygomatiques, prise en charge des ostéochimionécroses… Il sera aussi possible de répondre plus facilement à des demandes des services de médecine pour des prises en charge des patients. Ce nouveau pavillon apporte une réelle plus-value en odontologie, non seulement à nos patients, mais aussi à l'ensemble de la médecine dentaire du territoire ».*

Pr Eric TRUY, chef du service d'ORL, chirurgie cervico-faciale et d'audiophonologie de l'hôpital Edouard Herriot : *« Ce magnifique projet architectural bénéficiera à l'ORL par un accueil amélioré pour nos patients en hospitalisation conventionnelle. Cela vient en complément de la rénovation complète déjà réalisée aux trois quarts du plateau technique du pavillon U où se situent les consultations, l'exploration audio et oto-neurologique, le centre d'audiophonologie et celui d'implantation cochléaire, ainsi que les hospitalisations de jour. »*

CONTACT PRESSE : presse@chu-lyon.fr
04 72 40 70 88 / 07 70 71 14 89